

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL.

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

SAINTE ANNE, 26 juillet.—**CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE**: cérémonies de la remise du *pallium*; adresses à Mgr de Montréal par l'Union des commis Marchands, le conseil de ville de Saint-Henri, la société de Saint-Vincent-de-Paul, les zouaves pontificaux; arrivée de l'ablat à Québec; exemple donné par les maisons protestantes.—**LES FÊTES CARDINALES**: le cardinal prête le serment requis des membres du Sacré-Collège;



SOMMAIRE

la procession, à la basilique, imposition de la barrette; messe au cardinal par l'Université Laval.—**MORT DE SON EM. LE CARDINAL GUIBERT**, archevêque de Paris, son testament.—**CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE TOULOUSE**.—**S. G. L'ARCHEVÊQUE D'OTTAWA A WENTWORTH**.—**JEANNE D'ARC (suite)**.—**UN GRAND SERVITEUR DU T. S. SACREMENT AU XIXE SIÈCLE**.—**PROCLAMATION DU MAIRE DE MONTREAL**.—**PRIONS POUR NOS MORTS**.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**.
Bureau: No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	25	JUILLET	—Bienheureux Alphonse.
MARDI,	27	“	—Sainte-Cécile.
JEUDI,	29	“	—Sainte-Marthe.
SAMEDI,	31	“	—Nativité d’Hochelaga.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	25	JUILLET	—Fête de saint Jacques, Ap. <i>On annonce la solennité de sainte Anne.</i> Double 1 classe ornements rouges.
Lundi,	26	“	—SAINTE ANNE, d. 1 classe, ornements blancs.
Mardi,	27	“	—De l’Oct., de sainte Anne, sem., orns blancs
Mercredi,	28	“	—SS. Nazaire et Com., MM., s., orns rouges.
Jeudi,	29	“	—Sainte Marthe, V., semid., ornements blancs.
Vendredi,	30	“	—De l’Oct., de sainte Anne, sem., orns blancs.
Samedi,	31	“	—Saint-Ignace, C, doub., ornements Blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 25, fête du titulaire. Le soir à 7 heures vénération de la relique du saint à la place du salut.

Mercredi 28, à 7 heures, grand-messe pour les bienfaiteurs de l’évêché.

NOTRE-DAME.—Mardi 27, imposition du *pallium* à Mgr Fabre premier archevêque de Montréal par Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec.

Dimanche 25.—Fête du Titulaire des églises paroissiales de Saint-Jacques à Montréal et à Saint-Jacques l’Achigan.

SAINTE ANNE

26 JUILLET.

Avez-vous jamais considéré les gravures qui représentent l'intérieur de saint Joachim et de sainte Anne ? Dans la modeste demeure, on voit les deux époux entourer l'enfant prédestinée à être la Mère du Verbe incarné. Tantôt debout entre ses parents, tantôt agenouillée devant eux, la sainte Vierge tient un livre, dans lequel on comprend qu'elle est initiée à la lecture ; ou, les mains jointes, elle récite quelque prière qui lui est enseignée par son père ou sa mère. Simple et touchant spectacle ! N'est-ce pas l'image du foyer chrétien ?

Cette sollicitude de saint Joachim et de sainte Anne est faite pour apprendre aux parents, dignes de ce nom, avec quels soins ils doivent veiller sur les chers petits que la Providence leur a confiés. D'où viennent d'ordinaire, plus tard, les désordres que l'on reproche à l'adolescence et à la jeunesse ? De la négligence dans laquelle ont vécu les parents à l'égard de leurs enfants. Ce n'est pas tout pour les pères et mères de familles de vêtir le corps de leurs enfants, de leur procurer la nourriture dont ils ont besoin et de les combler de caresses et de gâteries. L'enfant ne vit pas seulement de pain ; il faut à chacune des facultés de sa jeune âme l'aliment qui lui convient et, dès son bas âge, il doit être formé au bien et à l'honnêteté. La preuve que cette éducation des premières années est importante, c'est que rien ne saurait jamais la remplacer ou en tenir lieu.

Prenez deux enfants, également bien doués, sortant de conditions semblables, et mettez-les dans une pension chrétienne, confiez-les aux soins des mêmes maîtres. Qu'arrivera-t-il d'eux s'ils n'ont pas reçu la même formation sur les genoux de leur mère et au sein de la famille ? Pendant leurs jeunes années, tant qu'ils seront sous une direction ferme et sage, entourés de bons exemples, ils pourront marcher avec une égale ardeur dans la voie de l'étude et de la piété. Mais viennent plus tard les luttes et les combats de l'âme, viennent les difficultés de la vie, celui-là demeurera plus ferme et plus inébranlable auquel son père et sa mère auront donné la première culture intellectuelle et morale, tandis que l'autre échappera peu à peu aux influences les plus salutaires et secouera tout ce qui lui paraîtra être un joug. Pères et mères, vous voulez que vos enfants soient votre honneur et votre gloire : veillez sur la première éclosion de leur raison et de leur foi. C'est à vous qu'incombe le devoir de diriger pour toujours leurs aspirations vers le Ciel !

Et quelles pures jouissances alors au sein de la famille ! Les parents eux-mêmes sont les premiers à être heureux des bonnes dispositions de leurs enfants. Quel plus doux plaisir que de voir une jeune âme s'ouvrir à tous les sentiments de délicatesse que donne la religion ! Comme il aime son père et sa mère l'enfant

antique! ceux-ci apprennent à joindre ses mains pour prier le Père du Ciel et invoquer la Mère de Dieu qui est aussi celle des pauvres pécheurs ! La paix et la tranquillité règnent au foyer ; il n'y a qu'un cœur et qu'une âme lorsque, le soir, réunies devant les saintes Images, tous les membres font la prière. Sainte Anne sourit à ceux qui suivent ainsi ses exemples, et les bénédictions du Ciel descendent sur la famille !

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Mardi, le 27 courant, aura lieu à l'Eglise de Notre-Dame, la cérémonie de la remise du *Pallium* à Mgr l'Archevêque de Montréal.

Cette cérémonie sera présidée par Son Eminence le Cardinal E. A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

Le 27, au matin, vers les 9 heures, on ira chercher Son Eminence au quai du *Montréal*, où une adresse Lui sera présentée ; de là le cortège conduira Son Eminence à l'Eglise de Notre-Dame.

A Notre-Dame, Son Eminence chantera la messe, et à la suite de cet office, Elle remettra le *Pallium* à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Le soir du 27, tous les fidèles de la ville et de la banlieue sont invités à illuminer leurs maisons à l'occasion de cet heureux événement.

La remise du pallium.

Voici quelques détails sur certaines cérémonies qui doivent s'accomplir lors de la remise du pallium à Mgr de Montréal :

Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a été désigné par le Souverain-Pontife pour donner le pallium à Mgr de Montréal. Ayant reçu du Siège Apostolique, par l'entremise de l'abbé-gat, Mgr O'Brien, le pallium, Son Eminence se rendra avec l'Élu à Notre-Dame, et y chantera une messe solennelle.

Après la communion de Son Eminence, le pallium, toujours recouvert de la soie qui l'enveloppait, sera étendu sur le milieu de l'autel.

La messe finie, le cardinal Taschereau prendra l'*amict*, l'étole, la *chape* et la *mitre* et s'étant assis sur un fauteuil recevra, au nom du Siège Apostolique, le serment de fidélité du nouvel archevêque revêtu lui-même des ornements pontificaux à l'exception de la mitre et des gants.

Le nouvel archevêque ayant prêté ce serment, le cardinal se lèvera, mitre en tête, prendra le pallium de sur l'autel et le placera sur les épaules de Mgr de Montréal en prononçant les paroles suivantes :

“ En l'honneur du Dieu tout-puissant, de la bienheureuse

“ Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de notre
“ Saint-Père le Pape Léon XIII, de l’Eglise romaine et de l’Eglise
“ de Montréal qui vous est confiée, nous vous transmettons un
“ pallium, pris au corps de saint Pierre, comme signe de la pléni-
“ tude de la dignité pontificale, en sus des droits archiépiscopaux,
“ afin que vous vous en serviez les jours qui sont marqués dans
“ les privilèges concédés par le Saint-Siège. ”

Ensuite le cardinal qui vient de donner le pallium se retirera du côté de l’Evangile et le nouvel archevêque, revêtu du pallium se lèvera, montera à l’autel et donnera au peuple la bénédiction solennelle.

Ce qui termine la cérémonie.

Dimanche dernier, dans l’après-midi, l’Union des Commis-Marchands, à deux heures ; le conseil de ville de Saint-Henri, à quatre heures, et la Société de Saint-Vincent de Paul se sont rendus au palais archiépiscopal pour présenter au premier archevêque de Montréal des adresses de félicitations.

Mgr l’archevêque de Montréal s’est rendu à Québec sur le bateau qui amenait les zouaves pontificaux.

Quelques instants après le départ, le lieutenant-colonel Hughes présenta à Sa Grandeur une adresse de félicitations.

Après la réponse de Sa Grandeur, l’honorable Chapleau et l’honorable Thompson portèrent la parole.

Mardi 27, à quatre heures, Son Eminence le cardinal Taschereau et Sa Grandeur Mgr Fabre recevront dans les salons de l’Hôtel de Ville les citoyens de Montréal.

Nous rappelons que le pèlerinage de la colonisation à sainte Anne de Beaupré aura lieu lundi prochain, 26. Le voyage se fera sur le *Canada* qui quittera le quai de Montréal à quatre heures et soixante p. m.

Mercredi, le 21 juillet, un service funèbre public fut chanté à Joliette, dans la chapelle Notre-Dame de Bonsecours, des Révérendes Sœurs de la Providence, pour le repos de l’âme de très Révérende Sœur Amable, troisième supérieure-générale de l’Institut de la Providence, décédée le 12 juillet 1886, à Montréal, à la maison-mère des Sœurs de charité de la Providence.

Sa Grandeur Mgr Lynch qui a été désigné par Sa Sainteté, comme étant le doyen de l’Episcopat canadien, pour présenter la barrette à Son Eminence le cardinal Taschereau, est arrivé à Québec le 17, et a été reçu à la gare par M. l’abbé Têtu.

Mgr O’Brien, amlégat de Sa Sainteté Léon XIII, arrivé dans la

nuit du 18 sur le *Polynesian*, a traversé à Québec, dimanche à une heure de l'après-midi. Mgr O'Brien était accompagné de M. Légaré V. G., et fut reçu au débarcadère par Son Honneur le maire, les conseillers municipaux, l'association nationale irlandaise.

Mgr O'Brien est monté dans une voiture à quatre chevaux pour se rendre au palais du cardinal auquel il présenta immédiatement ses lettres de crédit et ses hommages.

Plus de dix mille personnes s'étaient portées au devant de l'ambassadeur.

Nous avons raison, dit l'*Événement* de Québec, de féliciter nos concitoyens d'autres croyances, au sujet de la conduite très digne qu'ils tiennent à l'égard des démonstrations dont Son Eminence le cardinal Taschereau a été et va être encore l'objet. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans le fait que MM. Joseph K. Boswell et fils, propriétaires des grandes brasseries de cette ville, ont annoncé à leurs employés en général que mercredi prochain ils auraient congé et que l'établissement serait fermé comme le dimanche.

LES FÊTES CARDINALICES.

L'animation extraordinaire qui se remarque à Québec dès le 20, les étrangers venus de toutes les parties de la Province, du Canada, des États-Unis, les nombreux arcs de verdure, les drapeaux qui flottent à presque toutes les fenêtres, les brillantes décorations qui ornent les maisons, montrent que les fêtes pour l'intronisation du premier cardinal canadien sont commencées.

Cet événement, si considérable pour le Canada, tant au point de vue religieux qu'au point de vue national, va être solennellement célébré dans la capitale de la Province par les catholiques et aussi par nos frères séparés qui ne sont pas moins fiers que nous de l'honneur que le Saint-Siège fait à notre pays.

A une heure mardi 20, Son Eminence a prêté le serment solennel requis de tous les membres du Sacré-Collège, en présence de l'ambassadeur Mgr O'Brien, de tous les évêques et autres ecclésiastiques présents.

Le soir a eu lieu au pavillon des patineurs un magnifique concert donné en l'honneur du cardinal. La salle était comble. En se rendant en voiture de son palais à la salle du concert, Son Eminence a été l'objet d'une ovation incessante de la part de la multitude enthousiaste qui se pressait sur tout le parcours du cortège qui était superbe.

* * *

Dès cinq heures du matin, le 21, toute la ville de Québec était debout ; la foule se dirigeait vers le palais du cardinal et bientôt toutes

les rues avoisinantes étaient remplies d'une population anxieuse de voir passer

LA PROCESSION.

Elle était formée des sociétés de la ville, des citoyens notables, des membres du barreau, de la presse, de l'Université Laval, du conseil de ville, des maires de Québec et de Montréal, des honorables Juges des diverses Cours. Venaient ensuite les zouaves pontificaux dont une partie faisait la garde d'honneur autour des voitures des prélats.

Dans la première voiture, à quatre chevaux, se trouvaient le cardinal à droite et l'ablégat à gauche. Dans la seconde Mgr Lynch, archevêque de Toronto et le grand vicaire Légaré ; le comte Gazzoli, la garde-noble, en grand uniforme, occupant le siège de devant.

D'autres voitures contenant chacune deux évêques et des membres du clergé suivaient.

Après avoir parcouru quelques rues de la ville, à travers des arcs magnifiques, la procession arriva aux casernes des Jésuites. Là elle s'est arrêtée et les prélats sont montés sur le kiosque où ils ont revêtu leurs habits pontificaux, en présence d'environ 20,000 personnes.

La procession s'est alors mise en marche pour se rendre à la basilique. A ce moment la batterie de campagne a tiré une salve de 100 coups de canon.

.

A LA BASILIQUE

Aux sons de la marche cardinalice, les prélats firent leur entrée à la basilique. En tête, s'avancait Mgr Taché qui devait officier, suivi de vingt-et-un évêques. Venaient ensuite Mgr Lynch, chargé par le Saint-Père de remettre la barrette au nouveau cardinal, le garde-noble, sabre au clair ; deux prêtres portant le plateau où reposait la barrette ; l'ablégat pontifical, Mgr O'Brien, le portecroix et ses deux acolytes et enfin le cardinal Taschereau, ayant à ses côtés Mgr O'Brien archevêque d'Halifax et le R. P. Pilen, supérieur des rédemptoristes.

En arrivant au sanctuaire Son Eminence fut conduite au trône du côté de l'Épître ; l'ablégat au trône du côté de l'Évangile. Devant lui, sur une table, fut placée la barrette, auprès de laquelle le garde-noble se tint en faction pendant toute la cérémonie, les évêques se placèrent des deux côtés de l'autel.

La grand-messe fut chantée par Mgr Taché, ayant pour prêtre assistant le grand-vicaire Langevin et pour diacres d'honneur les grands-vicaires Laurent de Toronto et Routhier d'Ottawa.

Après la messe, Mgr Gravel est monté en chaire et, dans un sermon des plus éloquents, a fait l'histoire du développement de l'Église au Canada et a particulièrement appuyé sur l'attachement du peuple canadien au saint-siège. Il a aussi fait ressortir

la grandeur du cardinalat et l'honneur fait au Canada par l'élévation de Mgr Taschereau au rang de prince de l'Eglise.

Après le sermon Mgr O'Brien présenta les lettres papales. Lecture fut donnée de l'ordonnance consistoriale, élevant Mgr Taschereau au cardinalat. L'ablégat annonça alors en latin d'abord, puis en anglais à Son Eminence que Mgr l'archevêque Lynch, de Toronto, avait été chargé de lui remettre la barrette.

“ Votre élévation, dit-il, au cardinalat est un honneur personnel et prouve l'admiration en laquelle vous êtes tenu par le Souverain Pontife. Votre zèle et votre dévouement n'ont pas échappé à son regard, non plus que les services que vous avez rendus à votre peuple. Mais cet honneur est aussi une marque de l'amour que Sa Sainteté porte au Canada et aux deux grandes nations qui se font ici le soutien de l'Eglise catholique romaine : l'une, cette nation chevaleresque d'où vous êtes sorti et l'autre, cette nation celtique dont les fils ont répandu la foi catholique dans toutes les parties du monde. Toutes deux sont réunies dans ce temple, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. C'est avec bonheur que je transmets à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Toronto l'ordre papal lui enjoignant de placer la barrette sur la tête de Votre Eminence.”

Les cérémonies de la remise de la barrette semblables à celles dont nous avons rendu compte lors de l'investiture de S. Em. le cardinal Gibbons, commencèrent alors.

Il fut donné lecture du bref apostolique chargeant Mgr O'Brien de l'investiture de Mgr Taschereau. Puis Mgr Lynch plaça la barrette sur la tête de Mgr Taschereau.

Le nouveau cardinal passa aussitôt après à la sacristie, dont il sortit quelques instants après vêtu de pourpre.

Le *Te Deum* fut alors chanté, ce qui termina les cérémonies de la basilique.

Son Eminence, escortée de Mgr O'Brien et du garde-noble apparut alors au balcon du portail et donna la bénédiction papale aux vingt mille personnes massées sur la place et gardant un profond et religieux silence. Rien de plus grandiose et de plus saisissant que cet instant solennel !

Le cortège, formé comme avant la messe, regagna le palais du cardinal salué par une nouvelle salve d'artillerie.

* * *

La foule était immense à la basilique ; toutes les classes de la société avaient tenu à honneur d'assister à l'investiture du cardinal.

En avant des balustrades, des sièges avaient été réservés à un certain nombre de personnages de distinction parmi lesquels on remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et ses deux aides de camp, sir A. P. Caron, les honorables MM. Costigan, Smith, Thompson, du gouvernement fédéral ; les honorables Ross, Blanchet et Flynn, du gouvernement pro-

Vincial ; les honorables Pelletier, Robitaille, Scott et Baillargeon, membres du sénat ; MM. Valin, Laflair et Riopel, de la Chambre des Communes.

Les deux chambres de Québec étaient représentées par leurs présidents respectifs ; MM. Larue et Rémillard, du Conseil législatif ; MM. Mercier, Carbray et Shehyn, de l'Assemblée législative.

La cour Supérieure était représentée par les honorables juges Stuart, Casault, Caron, Andrew. Pelletier, Taschereau, Mathieu et Routhier. L'honorable M. Taschereau, de la cour suprême et M. le Recorder de Montigny, de Montréal, étaient aussi présents.

On remarquait aussi Son Honneur le maire de Montréal, paré de tous les insignes de sa dignité, Son Honneur le maire Lange-lier, les membres du conseil de ville.

Les gouvernements étrangers étaient représentés par les consuls de France, Norvège, Belgique et Allemagne et l'armée par un brillant état-major, parmi lequel on remarquait le colonel Panet, député du ministre de la milice, les colonels Turnbull, F. W. Gray, Forsyth, Taschereau et Duchesnay. Il y avait en outre une foule de notabilités locales.

Dans la journée à un grand diner, présidé par Son Eminence, se trouvaient réunis les prélats et un grand nombre de personnages notables. Plusieurs discours y furent prononcés.

Vers cinq heures le cardinal Taschereau accompagné des Evêques se rendit à l'Université Laval où les professeurs et les élèves lui présentèrent une adresse.

Le soir une magnifique illumination eut lieu à Québec et à Lévis.

Voici les noms des prélats qui ont assisté à ces fêtes :

Archevêques : NN. SS. Lynch, Toronto ; Taché, Saint-Boniface ; G. O'Brien, Halifax ; Leray, Nouvelle-Orléans ; Fabre, Montréal ; Duhamel, Ottawa.

Evêques : NN. SS. Grandin, Saint-Albert ; Sweeney, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick ; McIntyre, Charlottetown ; Rogers, Chatham ; Langevin, Rimouski ; Walsh, London ; O'Mahoney, Eudocia ; Cameron, Arichat ; A. Racine, Sherbrooke ; Moreau, Saint-Hyacinthe ; D. Racine, Chicoutimi ; Cleary, Kingston ; Lorrain, Cythère ; Carbery, Hamilton ; Gravel, Nicolet.

Mort de Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Paris :

“ Son Eminence le Cardinal-Archevêque, dont la santé inspirait depuis quinze mois de si graves inquiétudes, vient d'être enlevé à l'affection du clergé et des fidèles du diocèse de Paris.

“ Mercredi à deux heures de l'après-midi Mgr de Rendu, nonce apostolique, s'était rendu à l'archevêché pour visiter l'illustre malade, et Sa Sainteté le pape Léon XIII a envoyé sa bénédiction par le télégramme suivant :

Rome, 7 juillet, 4. h. 40.

“ Le Saint-Père, très douloureusement affecté de l'affection de la maladie de l'Eminentissime Archevêque, fait des vœux à Dieu pour son rétablissement, et du fond du cœur lui envoie la bénédiction demandée.

“ L. Card. JACOBINI. ”

“ A la nouvelle de la catastrophe imminente un grand nombre d'ecclésiastiques et de catholiques sont accourus à l'archevêché prendre des nouvelles de Son Eminence ; la plus vive émotion se manifestait dans l'empressement général.

“ Les lettres et les télégrammes arrivant de province montrent que la France entière prend part à la douleur qui affligent l'Eglise de Paris.

“ A quatre heures et demie, les dernières prières ont commencé. Son Eminence ayant déjà reçu l'Extrême-Onction, le sacrement des malades ne lui a pas été renouvelé. Le même jour, Mgr le Coadjuteur a écrit aux Curés du diocèse une lettre, par laquelle il demandait les prières des prêtres et des fidèles pour le Père commun du diocèse.

“ Pendant la soirée les membres de la famille ecclésiastique du cardinal se sont succédé pour prier auprès de son lit.

“ Le cardinal a renouvelé plus d'une fois le sacrifice qu'il faisait à Dieu de sa vie pour son troupeau, et pour la France, puis il est entré en agonie.

“ La nuit n'a amené aucun changement dans l'état de Son Eminence, on remarquait seulement les progrès lents de la suffocation et l'affaiblissement progressif du pouls.

“ Jeudi, à dix heures et trois quarts du matin, le cardinal Guibert a rendu son âme à Dieu.

“ Tout entier à la douleur filiale que nous cause la perte que nous venons de faire, nous n'aurons pas de reproduire même quelques traits de la vie de celui que nous pleurons. Le testament qu'a laissé Son Eminence et que nous donnons ici, sera plus éloquent que ne le serait notre plume pour le peindre tout entier.

“ Ce testament est daté de 1873 quelques mois avant la promotion de Monseigneur au Cardinalat

“ Au nom de la Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit.

“ Je soussigné, Joseph-Hippolyte, Archevêque de Paris, y demeurant, déclare que le présent écrit est mon testament, que je veux être fidèlement exécuté après ma mort.

“ Lorsqu'il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, je le prie, par les mérites de son Fils adorable, mon rédempteur, par l'intercession de la très sainte Vierge, des anges et de ses saints, d'oublier mes péchés et de recevoir mon âme dans le sein de sa miséricorde.

“ Je désire que mes funérailles soient faites avec simplicité et qu'on donne aux pauvres ce que l'on voudrait consacrer à une pompe peu utile au salut de mon âme.

.....
 “ Mon légataire universel trouvera peu de chose dans ma succession, quelque mobilier fort modeste et de peu de valeur. Un Evêque entouré de tant de besoins, qui aime les pauvres comme

“ la famille que Dieu lui a donnée, ne peut point faire d'économies.

“ Je recommande à mon légataire de faire prier pour le repos de mon âme et de distribuer, selon son bon plaisir, quelques objets mobiliers à mes plus proches parents et à mes amis particuliers afin qu'ils aient de moi un petit souvenir et qu'ils prient pour mon âme.

“ Si l'on veut placer une inscription au lieu où reposera mon corps, je désire qu'on inscrive les paroles suivantes :

“ *Hic jacet Josephus-Hippolytus Guibert, Archiepiscopus Parisiensis, expectans beatam spem, et adventum gloriæ magni Dei, et Salvatoris nostri Jesu-Christi; qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ.*

“ Fait à Paris, le vingt-quatre du mois de l'année mil huit cent soixante-treize.

“ † J. HIPPOLYTE GUIBERT, archevêque de Paris.”

“ Ma chère sœur, Mme Sarrus, qui est excellente chrétienne et pleine de foi, n'attend rien de moi et comprendra comment je ne lui laisse rien dans ma succession. J'espère la retrouver dans le Ciel avec mon neveu et nos autres parents.

“ † J. HIPPOLYTE GUIBERT, archevêque de Paris.”

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE TOULOUSE.

Le congrès eucharistique s'est tenu à Toulouse du 20 au 25 juin. Son Eminence le cardinal-archevêque de Toulouse présidait, ayant à ses côtés NN. SS. les évêques d'Adana (Italie), de Parniers, de Rodez, de Perpignan, de Montpellier, de Montauban.

Dans les deux vastes et belles églises de Saint-Etienne et de Toulouse une foule innombrable a assisté aux cérémonies publiques du congrès, a suivi les processions, en chantant les louanges du Seigneur, et en priant avec ardeur le Dieu de l'Eucharistie.

Dans une des séances du congrès il a été question de notre ville, de Montréal. Voici ce que nous trouvons dans la correspondance Toulousaine de *l'Univers* :

“ Nous avons entendu ensuite un rapport sur les œuvres eucharistiques au Canada et spécialement sur l'adoration nocturne dans la ville de Montréal, adressé par un sulpicien (M. le curé Rousselot).

“ Tout ce qui touche au Canada, cette France de l'Amérique du Nord, a le don d'intéresser les cœurs français ; aussi l'auditoire a-t-il été doublement heureux d'apprendre les rapides progrès accomplis dans ce pays par une œuvre éclosée au sein de la mère-patrie, et que les Canadiens se sont empressés d'adopter par amour pour Dieu et pour la France. On ne sera pas peu édifié d'apprendre que dans la seule ville de Montréal, la confrérie de l'Adoration

nocturne compte pour les hommes seulement 167 membres actifs et plus de 1,200 membres bienfaiteurs. Une association analogue recrutée parmi les dames, est établie pour l'Adoration diurne."

Mgr l'Archevêque d'Ottawa à Wentworth (Notre-Dame de Montfort).

On lit dans le *Nord* :

C'est mercredi que Sa Grandeur, arrivant de sa visite dans les cantons du Nord, faisait son entrée triomphale sur le territoire des Pères de la compagnie de Marie et des Filles de la sagesse. Il était précédé de 20 cavaliers qui lui faisaient escorte d'honneur ainsi qu'une longue file de voitures venant de Saint-Jérôme et de Saint-Sauveur.

Partout des décorations ornaient les bâtisses de l'orphelinat et plus spécialement les approches de la chapelle.

Le père Bouchet, en l'absence du Rév. P. Fleurance, présidait à la réception de Sa Grandeur. A la tête de ses orphelins, il se rendit au devant de Mgr et lui lut l'éloquente adresse suivante qui relate avec tant de chaleur les traits de la fondation et de l'existence de l'orphelinat :

MONSEIGNEUR,

Notre premier devoir en ce moment est d'offrir à Votre Grandeur le témoignage de notre reconnaissance pour le bienfait de Votre visite à Notre-Dame de Montfort. Mais il en est un second dont l'établissement nous rend fiers et non moins heureux, c'est de nous réjouir avec Vous de la gloire dont le grand Pontife qui gouverne avec tant d'éclat l'Eglise de Jésus-Christ, vient d'orner le front de l'Eglise d'Ottawa, église jeune encore, mais pleine d'espérance et d'avenir ; et de féliciter Votre Grandeur de la haute dignité à laquelle Léon XIII vient de l'élever.

Nous, vos enfants, les derniers arrivés dans Votre famille, ne voulons point rester les derniers dans l'affection, le respect et la soumission dûs à Votre Grandeur. Daignez, Monseigneur, en agréer ici l'expression et l'hommage.

Le Rév. père Fleurance eut été heureux d'assister à cette fête pour remercier et féliciter lui-même Votre Grandeur. Le devoir l'a appelé loin de ce pays qui a gagné toutes ses affections et d'une œuvre à laquelle il travaille avec un zèle, un dévouement et un courage vraiment admirables. Mais s'il est absent de corps, il est certainement ici aujourd'hui par l'esprit et par le cœur. Et du fond de la vieille France il supplie Votre Grandeur, Monseigneur, de benir de cette bénédiction large et abondante comme vous savez la donner, toutes ses œuvres et sa communauté.

Il y aura bientôt trois ans, Votre Grandeur venait par de rudes sentiers répandre la première bénédiction sur des œuvres à peine naissantes et qui avaient tout contre elles, si ce n'est la sympathie des gens de bien et cette bénédiction. Folie selon le monde, cette entreprise devait manifester une fois de plus la sagesse d'un Bienheureux dont le nom retentira bientôt au milieu de la liturgie sacrée. Le vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort avait voulu jadis consacrer à la conversion des sauvages du Canada, ses jours et les grâces extraordinaires dont Dieu le favorisait. L'obéissance sans borne qu'il portait au Vicaire de Jésus-Christ, le retint en France. Mais le bienheureux n'abandonna point son projet avec la vie terrestre. Son dessein le suivit dans le ciel ; et quand le

temps fut venu, Louis-Marie de Montfort mit son esprit au cœur d'un de ses enfants pour accepter et commencer une œuvre de régénération dont il voulut rester le fondateur. Aussi l'imprima-t-il du sceau qui avait marqué ses grandes œuvres de France : une humilité profonde de commencement et des moyens humains sans proportions aucunes afin de bien montrer que ses œuvres ne pouvaient venir que de Dieu. Vouant fonder une grande congrégation destinée à instruire la jeunesse, à soulager toutes les misères dans les hôpitaux, à recueillir l'enfance et la vieillesse dans les asiles, à ramener au bien les criminels dans les prisons, il choisit une jeune fille à l'âme d'élite, lui associa une dizaine d'infirmités ou de disgraciés de la nature, les réunit dans une pauvre salle d'un plus pauvre hôpital, leur donna pour supérieure une aveugle et à ce bizarre assemblage il donna le nom sublime mais non moins contrastant de sagesse. Telle fut pendant dix ans toute la congrégation de la Sagesse qui compte aujourd'hui quatre mille membres.

Il veut établir une compagnie de missonnaires ; il ébauche son œuvre, en pose les fondements, se choisit pour successeur un homme incapable de porter la parole en public. Telle fut l'origine de la compagnie de Marie. En Canada, le Bienheureux ne voulait pas commencer autrement. A ce point de vue, il ne doit pas être mécontent de ses enfants : que Vous en semble, Monseigneur ? Et cette ressemblance de début est de nature à nous inspirer une grande confiance. Il s'agissait d'établir un orphelinat agricole, par conséquent un asile capable de nourrir et de vêtir un certain nombre d'enfants abandonnés, et de leur fournir un travail proportionné à leurs jeunes et faibles bras. Qu'a-t-on fait ? on a construit une maison relativement petite ; en guise de champs labourables on a dénudé des roches sur une étendue de quinze à vingt arpents au milieu d'une forêt presque sans chemin. Pensait-on que les pierres se changeraient en pain, ou qu'il suffirait de commander aux roches et aux montagnes de quitter leur place ? Si l'étendue du terrain désfriché eut offert une compensation à cet état de choses ? Mais non, deux à trois arpents formaient la limite de l'horizon de tous côtés. Si du moins des ressources assurées eussent pourvu aux nécessités de l'orphelinat ? Mais la charité des fidèles a été constituée seule pourvoyeuse des orphelins et de leur directeur. Si donc l'orphelinat a pu vivre jusqu'à ce jour, ne faut-il pas y voir la main de Dieu ; et les charitables messieurs qui ont voulu cette œuvre n'ont-ils pas été des instruments, j'oserais dire, inconscients entre les mains de Dieu, cette divine Providence ?

Cependant la bénédiction céleste répandue par Vos mains, Monseigneur, a porté ses fruits. Depuis trois ans environ quarante enfants ont passé par cet orphelinat. En ce moment le nombre des enfants est de vingt-cinq. Le Père céleste qui prend soin de nourrir les oiseaux et de vêtir les fleurs, ne nous a point fait défaut. N'ayant rien promis pour le lendemain qui reste incertain, il a toujours donné le pain quotidien. Il a étendu la tente afin de mettre à l'abri tous ses enfants dont le nombre augmentait. Il a agrandi pour eux l'horizon en faisant reculer la forêt. Il a commandé à la maladie de retarder ses peu aimables visites.

Qu'il soit donc béni pour le soin si paternel qu'il a pris de ses enfants ! et vous aussi, Monseigneur, qui avez attiré de telles bénédictions sur cet asile ! Pour nous il ne nous reste qu'à continuer avec une nouvelle ardeur et un nouveau dévouement une œuvre manifestement de Dieu, malgré les obstacles physiques et les difficultés morales qui se dressent devant nous.

Les difficultés physiques sont connues de tous ; les difficultés morales, je veux seulement les énumérer afin d'en finir avec ce trop long discours. La désorganisation de la famille avec le manque d'éducation chrétienne de l'enfance voilà la source de tout le mal ; expérimentons-en ici la profondeur en cherchant à en atténuer les conséquences. Beaucoup de parents même chrétiens ignorent ou ne veulent pas comprendre que l'homme est déjà formé quand l'enfant arrive à douze ans, surtout dans nos grandes villes, et qu'il est presque trop tard de commencer à former à la vertu un enfant de six ans. On veut encore de l'instruction ; mais on ignore l'importance suprême de l'éducation. Une fausse et ridi-

cule tendresse qui fait céder aux caprices calculés de l'enfant ; la recherche de ses aises, la paresse dans l'accomplissement de leurs devoirs, le manque de caractère, voilà chez les parents la cause de ce mal profond qui conduit la société à sa ruine ; quand, hélas ! ils ne donnent pas déjà l'exemple du vice et de l'impunité. Que je souhaiterais que les parents chrétiens qui m'écourent comprennent enfin la grandeur et l'étendue de leur devoir à l'égard de leurs jeunes enfants. Qu'ils sachent donc que la première de leurs obligations en ce genre est de former dès le plus bas âge ces chers petits enfants à la soumission réelle et constante à toute autorité légitime, au respect et à l'amour de Dieu. Et alors la société se relèvera au lieu de courir à l'abîme, et entrera dans le véritable progrès vers lequel J.-sus-Christ l'appelle.

L'œuvre de la mission de Notre-Dame de Montfort qui croît à côté de l'orphelinat a peu grandi depuis trois ans. Rien de particulier à y signaler ; l'esprit y est généralement bon. Cependant, nous estimons qu'un certain nombre de familles ne comprennent pas la nécessité de l'assistance à la messe chaque dimanche. Avant l'arrivée du prêtre en ce pays ils se sont accoutumés à être privés de la sainte messe le dimanche ; et maintenant ils ne semblent pas comprendre que cette loi de l'Eglise a repris toute sa force, et c'est un indice que la loi perd de sa vivacité puisque l'on traite ainsi les lois positives du christianisme. Vos conseils, Monseigneur, dissiperont cette erreur ou ce préjugé.

Votre Grandeur ne permettra, de remercier aussi publiquement les vénérables prêtres ici présents dont la sympathie nous est un puissant encouragement, et les excellents messieurs dont le dévouement et les aumônes ont été les soutiens de l'orphelinat de Notre-Dame de Montfort. En voyant le résultat de leurs généreux efforts, leur zèle ne pourra qu'être excité à la persévérance.

Tous ici, Monseigneur, remarquent l'absence du vénérable monsieur Rousselot, l'inspirateur et l'âme des œuvres qui grandissent dans ces forêts. Votre bénédiction en descendant sur nous atteindra aussi ce cher malade, et nous aidera à obtenir de Dieu son parfait rétablissement et son prompt retour au milieu de nous.

Le père Nolin donna le sermon de circonstance.

Le lendemain il y eut grande messe et confirmation des enfants de la mission ainsi que des orphelins en état de recevoir ce sacrement des forts.

Le Rév. P. Forget officiait ; le chœur était sous la direction de M. Louis Labelle et l'harmonium tenu par Mme J. A. Malo, de Saint-Sauveur.

C'est Sa Grandeur elle-même qui prêcha avec un bonheur remarquable sur la nécessité d'obéir à l'Eglise comme à la plus sage et à la meilleure des mères.

Puis les fondateurs de l'œuvre, représentés par M. F. Froidevaux, donnèrent lecture de l'adresse que nous reproduisons ci-dessous :

A Monseigneur Joseph Thomas Duhamel, Archevêque d'Ottawa.

MONSEIGNEUR,

Deux ans seulement se sont écoulés depuis le jour où Votre Grandeur daigna venir dans ces murs donner sa bénédiction à une œuvre, l'une des plus belles et des plus utiles de notre catholique province de Québec, l'orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort ; et aujourd'hui tous admirent la rapidité avec laquelle une telle fondation a prospéré et répandu ses bienfaits au loin.

Si elle a germé comme le grain de sénévé de l'Evangile, c'est que des âmes charitables y ont apporté le zèle dont elles étaient capables, c'est qu'un vénérable prêtre, en ce moment en France, où il est allé chercher de nouvelles forces

à dépenser dans ses travaux apostoliques, c'est qu'un digne prélat, ont apporté au succès de cette entreprise l'énergie qu'ils ont toujours su déployer dans la recherche et la réalisation de projets utiles aux hommes et agréables à Dieu.

Merci, Monseigneur, au nom de tous les enfants de l'orphelinat : merci, au nom des habitants de Montfort, merci au nom de la province ; et merci surtout de nous avoir amené ces religieux si dévoués, dont l'habile direction maintient cette Institution dans les voies de la prospérité.

Nous aurions été incapables de prouver à Votre Grandeur la reconnaissance dont notre cœur est rempli. Le père commun des fidèles s'est chargé de récompenser dignement une vie déjà si pleine de mérites.

Lorsque la nouvelle de l'élévation de Votre Grandeur à l'une des plus hautes charges de l'Église est parvenue jusqu'à nous, notre âme, dans un élan de joie, a béni tout à la fois le chef de la catholicité qui accordait cette insigne faveur, et Votre Grandeur qui la recevait.

Puisse le Ciel, Monseigneur, vous conserver longtemps encore à notre affection et à celle de votre nombreux troupeau, pour le bien de votre archidiocèse et de la religion.

Sa Grandeur répondit par une allocution des plus pratiques au cours de laquelle il ne ménagea ni les félicitations ni les sages conseils aux fondateurs et aux bienfaiteurs de cet orphelinat destiné à faire la gloire de l'Église et à devenir une aide précieuse pour l'avancement de l'agriculture dans nos montagnes.

JEANNE D'ARC

Cependant si tu es sauvée, tes fautes sont là, qui restent sans expiation, criant toujours vengeance. Alors le Seigneur qui veut encore se servir de ta glorieuse épée pour défendre l'Église, la chaste épouse de son fils Jésus, le Seigneur qui veut que ton drapeau flotte au pied de la croix sur les plages infidèles, transforme la guerrière en VICTIME. Innocente de toutes les hontes, de toutes les souillures, elle est un holocauste digne de lui et mérite un sort achevé. Dieu le lui prépare afin que, vierge et martyre, portant toutes les couronnes, resplendissant de toutes les gloires, elle puisse, après avoir été le glaive libérateur qui l'a relevée de l'opprobre, payer, ô France, le prix onéreux de ta rançon !

AU SERVICE DU ROI, LIEUTENANT DU CHRIST.

Un grand nombre de villes du Nord étant rentrées sous l'obéissance de Charles VII, ce monarque consentit (trop tard hélas !) à se rapprocher de Paris, occupé par les Anglais. Jeanne fit à l'attaque de cette ville des prodiges de valeur ; mais blessée par une pierre et renversée sur un talus en face du rempart, ce fut en vain qu'elle s'écria avec tout l'élan de son âme ardente : « Que le Roi paraisse, qu'il vienne, *le Roi ! le Roi !* » Charles ne parut pas ; il était resté à Saint-Denis avec l'arrière-garde, et comme si tout devait être douleur pour Jeanne à cette heure suprême, son portebannière fut frappé de mort, et le saint étendard roula dans la poussière !!! Le lendemain, dans un mouvement de reconnais-

rance et " d'indignation sublime " (1), la guerrière suspendit soit épée; et sa blanche armure à l'autel de l'apôtre de la France, et, d'après l'ordre de ses voix, elle conjura de nous et Charles VII et les seigneurs de la laisser partir.

ON NE LE VOULUT PAS !!! (2).

Après des exploits entremêlés de succès et de revers, la Pucelle se rendit à Melun, qui s'était soumis à Charles VII : comme elle en visitait les fortifications, la voix des Saintes se fit entendre.—*Jeanne tu seras prise avant la Saint-Jean. Il faut qu'il en soit ainsi, ne t'en étonne pas, accepte avec joie cette croix de la main de Dieu : il te viendra en aide pour la porter* !!!... En écoutant ces paroles, la sainte guerrière courba la tête... se soumit... et se mit à pleurer.

Pauvre Jeanne ! On était encore, comme l'année précédente, en ce beau mois de mai où les fleurs renaissent, et où tout se ranime dans la nature. " Mais cette fois elle ne marchait plus comme vers Orléans d'un pas joyeux ; l'épine blanche de l'amère douleur était l'unique fleur que le mois de mai de l'année 1430 dut lui apporter " et au lieu de voir les portes d'une ville s'ouvrir à son approche, elle entendit le bruit des lourdes chaînes qui se levaient devant elle, et les braves soldats dont elle protégeait la retraite, le pont-levis de Compiègne.

Reconnue à son étendard déployé, à son manteau d'écarlate, flottant au-dessus de son armure, elle tomba entre les mains de Lionel de Vendôme, lieutenant du duc de Luxembourg, qui la remit à son maître ; celui-ci, après de longues et pressantes négociations, la vendit aux Anglais, le prix de *la rançon d'un roi* !

LA CAPTIVITÉ ET L'INFAME PROCÈS.

Lorsque ce *marché* eut été conclu, Jeanne qui avait déjà subi plusieurs mois de captivité (3), fut conduite à Rouen, la ville *normande* des Anglais, et enfermée dans cette tour où une rage infernale devait épuiser sur la sainte victime, ses plus ténébreux secrets.

Au moment de commencer le récit de cet infâme procès, dans lequel les apparences d'une hypocrite légalité couvrent les infractions les plus révoltantes du droit et de la justice, un frémissement d'horreur nous saisit ; et pour oser dire hautement que c'est un Evêque qui fut le véritable bourreau de l'ANGE de la FRANCE, il faut se souvenir que ce fut un Apôtre qui trahit le Rédempteur Divin !

Pierre Cauchon, c'est le nom de cet indigne Pontife, avait été expulsé du siège de Beauvais par un mouvement du peuple en faveur de Charles VII, à la suite de son couronnement. Si l'amour de l'argent amena chez Judas le *décide*, l'ambition détermina cet

(1) Mgr Dillis, panég. de Jeanne d'Arc.

(2) Mgr Dupan'oup, 2e panég. de Jeanne d'Arc.

(3) La guerrière cherche deux fois à s'évader ; mais ces tentatives furent sans succès.

homme, d'ailleurs tout dévoué aux Anglais, à servir leur implacable haine contre la Vierge de Domremy. Il se chargea donc d'intenter contre elle, ce que dans un langage satanique, il appelait *un beau Procès*.

Pour y parvenir il s'adjoignit le vice-inquisiteur Jean le Maître qui s'en défendit longtemps, afin de couvrir ses propres actes de son autorité respectée. Un promoteur, (Jean d'Estivet), peut-être plus haineux encore que Cauchon lui-même, trois greffiers, un appariteur, et un grand nombre de conseillers ou assesseurs, dont six choisis parmi les plus fameux docteurs de l'Université de Paris, complétaient cette Cour judiciaire dans laquelle la captive ne comptait que sur des partisans de l'étranger ou des accusateurs (1)

Ainsi, détenue dans une prison par des Anglais et jugée, en apparence, selon le code inquisitorial, l'accusée subissait tous les désavantages de la double position de prisonnière de guerre et d'accusée en matière de foi, que le génie souple et inventif de Pierre Cauchon lui avait faite.

L'innocente jeune fille était conduite enchaînée devant ce redoutable prétoire qui lui adressait les questions les plus captieuses et les plus multipliées, mais ses voix le lui avaient dit : "*Parle hardiment, le Seigneur t'aidera ;*" et Jeanne, saintement inspirée, trouvait dans son âme simple et candide, de ces illuminations subites, de ces traits de génie chrétien qui auraient éclairé tous ces aveugles s'ils avaient voulu, s'il avaient osé surtout ouvrir les yeux à la lumière : car, il faut le dire, outre les préjugés de parti, un système constant d'intimidation venait joindre ces épouvantements aux astucieux détours de la procédure. L'accusation tourna longtemps dans son cercle, les visions, le signe du roi, l'étendard, l'habit d'homme ; (étrange aberration de ces juges qui lui faisaient une faute capitale de ce qui était pour elle la sauvegarde de sa vertu) ; mais nul crime n'en sortait, "rien n'était plus pur que cette foi ; plus français que ce courage ; plus chrétien que cette résignation et cette espérance."

—Etes-vous en état de grâce, lui demanda-t-on ?

Question terrible, même pour de doctes théologiens : "Si je n'y suis, répond humblement la sublime ignorante, Dieu daigne m'y mettre, et si j'y suis, Dieu veuille m'y conserver."

—Dieu hait-il les Anglais ? (quelle perfidie recèle une telle demande !)

—De l'amour ou de la haine que Dieu a pour les Anglais j'en ignore, mais ce que je sais bien, ajoute l'intrépide VOYANTE, c'est qu'avant sept ans ils perdront un gage plus grand qu'Orléans, qu'ils seront tous boutés hors de France (2) et que, fussent-ils 100,000, pas

(1) Il y eut cependant quelques nobles exceptions, comme on peut le voir dans le deuxième procès dit de réhabilitation, qui condamna et annula tous les actes du premier procès de Rouen. Il fallut à Jean le Maître un ordre formel du grand inquisiteur pour accepter la fonction de juge qui lui était assignée.

(2) Six ans après, en 1436, Paris tombait aux mains de Charles VII, et en 1558 la bannière de France flottait sur les murs de Calais, le dernier gage que les Anglais eussent conservé en France.

un seul n'y restera. ” Un frémissement courut dans l'assemblée. La jeune captive avait fait pâlir ses accusateurs.

Après une pause, l'interrogation continua.—L'espérance d'avoir victoire était-elle fondée sur vous ou sur votre étendard !

—Elle était fondée sur Notre-Seigneur.

—Pourquoi fut-il porté au sacre en l'Eglise de Reims plutôt que ceux des autres capitaines ? Ici les yeux de Jeanne jetèrent des éclairs.

—Il avait été à la peine, dit-elle, en relevant fièrement la tête, il était juste qu'il fut à l'honneur ! !..

—Vos Saintes ne vous ont elles pas dit que vous seriez délivrée ? (c'était une tactique de l'accusation de sauter sans cesse d'un fait à un autre).

—Mes voix me disent que je serai délivrée à *grande victoire*, et elles ajoutent : “ *Prends tout à gré, ne te soucie pas de ton martyre, tu t'en viendras enfin au ROYAUME DU PARADIS.* ”

L'évêque de Beauvais, s'apercevant que les interrogatoires n'amenaient pas de charges graves contre la victime, concentra sur cette question à double sens,—sa soumission à l'Eglise militante,—c'est-à-dire en *réalité au tribunal réuni par ses soins et dont Jeanne à bon droit, récusait la compétence*, toutes les ruses de son infernale habileté. Aussi, malgré son recours au Pape et au concile alors réuni à Bâle, appel qui lui fut conseillé par deux courageux assesseurs ; malgré ses protestations de fidélité et d'amour envers la sainte Eglise, dont elle disait, dans sa foi forte et naïve : “ *Notre-Seigneur et l'Eglise c'est tout un, j'aime l'Eglise de tout mon cœur et je veux lui obéir dans tout ce qui m'est possible,* ” elle ne put convaincre le terrible juge qui l'enlaçait de plus en plus dans ses rets mystérieux.

Après les *interrogatoires* vinrent les *consultations* à l'Université de Paris, au chapitre de Rouen (1) ; puis les *admonitions charitables* pour amener Jeanne à la soumission, à la pénitence, suivies des *menaces de la torture* : enfin le *refus* à Pâques de la sainte communion malgré “ ses regrets ineffables, ses supplications désolées ”... Le calice de la douleur débordait... Jeanne tomba malade... “ Qu'on la guérisse, s'écria de Warwick, le gouverneur d'Henri VI, et le gardien de la captive ; le roi (2) l'a chèrement payée, il ne veut pas qu'elle meure, si ce n'est par sentence des juges, sur le bûcher. ” A peine revenue à la santé Jeanne fut conduite sur le cimetière de Saint-Ouen pour y abjurer *ses crimes* ou entendre prononcer sa condamnation. Effrayée par la vue du bourreau, étourdie par le tumulte qui régnait autour de l'échafaud sur lequel elle était montée ; affaiblie par la faim, l'insomnie, la souffrance, la douce victime consentit à répéter une formule de

(1) Véritables réquisitoires dont chaque question résolue à l'avance, ne pouvait avoir d'autre solution que celle fournie par l'évêque de Beauvais, ce qui arriva en effet.

(2) Un enfant de neuf ans.

rétractation assez courte, et dont elle ne comprenait qu'à demi le sens. Mais quand, rentrée dans la prison (la prison des Anglais, et non celle de l'église, comme elle y avait droit ; comme *Loyseleur le traître*, l'homme au double visage, le lui avait promis), les voix chéries de la malheureuse enfant vinrent lui reprocher sa faiblesse ; quand elle sentit les ciseaux courir sur sa chevelure ; quand, revêtue d'une robe de femme, elle entendit les rires et crissoires des soldats anglais (ces vils *houspilleurs* qui lui servaient de gardiens) ; quand elle se vit en butte à leurs grossières insultes oh ! alors elle comprit qu'elle avait failli, et versant un torrent de larmes, elle demanda pardon à Dieu d'avoir un instant éloigné le *calice* de la douleur, au lieu de le boire d'un seul trait jusqu'à la lie.

Le dimanche suivant (27 mai) un bruit se répand tout à coup : Jeanne a repris ses habits d'homme (1) Elle est *relapse*, elle est digne de mort.

L'Evêque, instruit du fait se rend à la prison, accompagné du vice-inquisiteur et de plusieurs conseillers ; mais la captive dédaigne de s'excuser, et soutient de nouveau avec intrépidité la divinité de sa mission. Pierre Cauchon réunit le mardi 29 mai dans la chapelle du Palais une nombreuse assemblée d'abbés et de docteurs, auxquels il apprend la *rechute* de la victime, et après avoir réuni les suffrages, il fait assigner Jeanne à comparaître le lendemain sur la place du Vieux Marché ; c'était là qu'il devait achever la procédure, en la livrant au juge civil, et par ce juge au bourreau.

(à suivre).

Un grand serviteur du Saint Sacrement au XIX^e siècle.

(suite).

Ces petits sauvages s'étaient cependant réunis dans la rue ; mais personne n'osait entrer. Le père va droit à eux ; il leur parle avec douceur, il les encourage, il les décide enfin à entrer dans la salle.

Là, ce fut un curieux et risible spectacle : ils le regardent comme s'ils n'avaient jamais vu de prêtre ; quelques uns même commencent à plaisanter. Le père, se mettant au milieu d'eux, leur dit quelle est sa joie de les voir, combien il sera heureux de les préparer à une bonne première communion. Il n'a pas achevé que les plus grands se mettent à rire aux éclats et s'enfuient. Les autres, soit influence, respect humain ou peur, se sauvent aussi à toutes jambes en criant et en regardant si on les poursuit.

Le père Eymard reste donc seul. Que faire ? En demeurer là, l'œuvre est perdue ; les attendre, ils ne reviendront pas. Il se jette

(1) Les soldats, s'étaient fait, dit-on, un jeu barbare de lui enlever ceux de femme qu'elle avait quittés pour se livrer au son.meil !

à genoux, se recommande à Dieu et à la très sainte Vierge, et sort.

Il veut rejoindre les premiers groupes, mais à mesure qu'il s'approche on s'éloigne. Il atteint cependant quelques-uns des plus jeunes. Venez, mes enfants, leur dit-il, je ne veux pas vous faire du mal ; je veux vous donner une jolie médaille, et faire connaissance avec vous ; vous verrez que vous serez contents.

Ils rentrent. Les autres reviennent à pas de loups, le long des murs, pour voir, à travers le portail, ce qui arriverait. Le père les y attendait. Il les invite à reprendre leurs places, et les voilà tous de nouveau réunis.

(à suivre).

DERNIÈRE NOUVELLES.

PROCLAMATION.

Visite de Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

D'après un avis officiel, Son Eminence Monseigneur le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, arrivera dans cette ville par le vapeur *Montréal*, MARDI, le 27 courant, sur les neuf heures du matin.

A son débarquement, Il sera conduit processionnellement à l'église Notre-Dame où Il investira du *Pallium* Sa Grandeur Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal.

En l'absence de Son Honneur le Maire, aujourd'hui en partance pour l'Europe, le sous signé maire suppléant, invite respectueusement les citoyens de Montréal généralement à se joindre aux membres du Conseil de ville pour donner à Son Eminence la bienvenue la plus cordiale, en reconnaissance de l'honneur insigne conféré aux habitants de Montréal par cette visite.

Les citoyens sont en conséquence respectueusement priés :

1o. D'observer la matinée de Mardi, le 27 courant comme un jour de fête publique.

2o. D'illuminer dans la soirée leurs résidences en signe de réjouissance de l'heureux événement du jour, suivant le désir qu'en a publiquement exprimé Sa Grandeur Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal.

J'informe aussi les citoyens qu'il y aura MARDI, le 27 courant, à l'Hôtel de ville, RECEPTION par Son Eminence le cardinal, et Monseigneur l'archevêque de Montréal, à 4 heures de l'après-midi.

JACQUES GRENIER,

Maire suppléant.

CABINET DU MAIRE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 22 juillet 1886. }

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Edward McDonald.—A. Hupé, ve Poitras.—O. Pilon, ép. C. Larin.—
Frs Payette.—Alexis Laurence.—Marie Alarie, ve A. Daoust.—Guillaume
Palassio.—O. Lamothe, ve J.-B. Legendre.—Herm. Gadoua.—F.-X. Ga-
reau.—Sophie Pigeon.—Anna Dubois, ép. J. R. Libelle.—El. Laramée.
—El. Hamelin.—Michel Sénécal.—A. Keilson.—A. Prudhomme.—Vic-
toire Génault, ve J. Roy.—Angéline Haynes.—H. Saunders.—Gémeline
Laniel, ép. Richer.—Félix Payette Bourgeois.—Georgina Roberge, ép.
O. Miron.

DE PROFUNDIS.

REMEDÉ DU DR SEY, DE PARIS

Rest sans contredit le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.
C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fon-
ctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **Remède
du Dr Sey.**

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **Remède du Dr Sey**, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseil-
le surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptro.
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du **Remède du Dr Sey**, pour la dyspepsie, je m'en suis très-
bien trouvée. Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

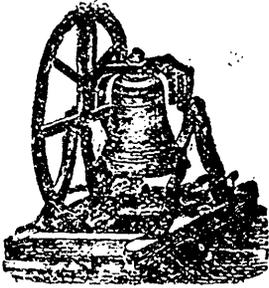
BEAUCHAMP & BE'OURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. **CACHÉMIRES** en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les
pensionnats.

677 RUE SAINTÉ-CATHERINE MONTREAL.



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FONDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

BRITTON & BRUNET
 PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
 COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
 Menuisier & Charpentier
 45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

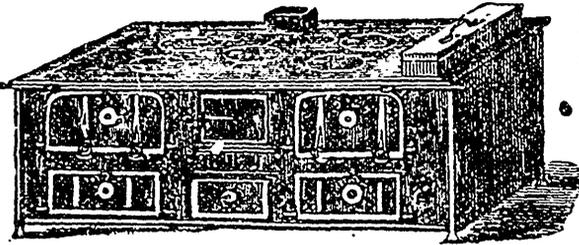
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospi-
ces et
d'Hotels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.
L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison PILON & CIE.)

647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises. Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

UN EUROPEEN,

âgé de 47 ans, connaissant le Français, l'Anglais et le Latin; désire une place de bedeau, sacristain, gardien, ou un autre poste de confiance, favorable et permanent.

Il peut donner des bonnes recommandations.

L'adresse au Bureau de la SEMAINE RELIGIEUSE.

ORGUES--HARMONIUMS, DOMINION

— FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE. —

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ D'E SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

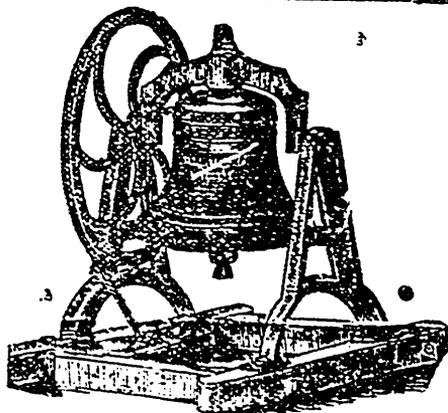
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

